

La lettre de la Fondation Pierre Vérots

POUR L'ETUDE ET LA PRESERVATION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE DE LA DOMBES
déclarée d'utilité publique par décret du 13 juin 1984

Sommaire

- Une renaissance :
l'étang Praillebard p. 1
- La restauration du patrimoine
au service de la biodiversité p. 2/3
- Travaux et études p. 4

Des oiseaux par centaines, déjà !

Avec la montée progressive des eaux sur les terres en friche, vers de terre et invertébrés ont émergé en masse. Les oiseaux limicoles, et d'autres, n'ont alors pas tardé à découvrir le nouvel étang Praillebard. Les Vanneaux huppés étaient présents dès le mois de décembre; on en a dénombré jusqu'à 300 en février. On s'attend à ce que certains d'entre eux nichent sur le site, profitant ainsi des labours réalisés à cet effet en bordure de l'étang. Quelques Chevaliers ont également été observés.

Des Mouettes rieuses sont venues épisodiquement. Et bon nombre de Canards de surface : Pilets, Colverts, Sarcelles d'hiver (une centaine !) et même une Sarcelle d'été, une soixantaine de Pluviers dorés, une quinzaine de Bécassines des marais.

Voilà qui, complétant le record de fréquentation observé cet hiver sur l'étang Boufflers, voisin, augure bien de l'avenir de l'étang Praillebard. ■

éditorial

Une renaissance : l'étang Praillebard

Le patrimoine est actuellement à l'honneur, et c'est très bien ainsi. Mais qu'est-ce au juste que le patrimoine ? Non seulement les "meubles et immeubles" que nous ont légués les générations passées, mais tout témoignage des activités et de la culture des sociétés d'antan. En Dombes centrale, où les monuments sont rares, les étangs sont un élément majeur du patrimoine, dans la mesure où, si "naturels" qu'ils puissent nous paraître aujourd'hui, ils témoignent du mode de vie de nos ancêtres confrontés à la nécessité de la survie quotidienne dans un environnement plutôt ingrat.

Or, depuis plusieurs années, nous assistons en Dombes à un abandon de l'évologie (mise en eau) traditionnel de deux ans entre deux assecs d'un an ; soit les étangs sont laissés en culture deux années consécutives, soit on les maintient en eau de manière sub-permanente. On constate également la mise en œuvre de conceptions un peu simplistes de surcreusement des étangs, estimant que la production piscicole suivra, d'où la disparition de la plupart des étangs "plats" si favorables aux oiseaux limicoles. On observe enfin une altération progressive de la flore des étangs - et de leur faune par voie de conséquence - du fait du lessivage des terres voisines intensément soumises à la chimie.



Voici un Chevalier, l'un des oiseaux limicoles déjà observés cet hiver sur l'étang Praillebard. Il niche dans les marais en bordure des bois et des prés et fréquente les bancs de vase. C'est un migrateur régulier mais peu répandu.

L'un des rares témoignages d'un milieu original

Compte tenu de cette dénaturance progressive de la Dombes, il est donc tout à fait louable d'assister non seulement à la création de quelques réserves mais encore à la rénovation des étangs ainsi préservés dans un sens plus conforme à l'histoire et à l'écologie. Aussi, la (re)création de l'étang Praillebard, sur un emplacement de 24 hectares asséché depuis plus d'un siècle, répond-elle parfaitement à ce double souci patrimonial. Etang plat, le nouvel étang Praillebard sera l'un des rares témoignages d'un milieu original. Permettant de prolonger une "chaîne" d'étangs, il offrira au visiteur l'exemple d'un mode de gestion parvenu jusqu'à nous à travers les siècles, témoignant ainsi des rapports de l'homme non seulement avec l'eau, mais avec ses semblables.

Bonne chance donc à l'étang Praillebard, bonne chance également aux connaisseurs et aux chercheurs, qui ne manqueront certainement pas d'observer des espèces et des mécanismes nouveaux dans un milieu qui tend à se raréfier dans notre région. Hommage renouvelé aussi à la mémoire de Pierre Vérots qui, par sa Fondation, a permis à l'actuel Conseil d'Administration de mener à bien cette originale entreprise de réhabilitation.



Devant les locaux de la Fondation que l'on voit au fond à côté de quelques peupliers vigiles s'étendait il y a quelques mois encore un vaste terrain couvert d'herbes. C'est maintenant l'étang Praillebard en cours de remplissage.

Philippe Lebreton
Professeur d'Université

La restauration du patrimoine au se

L'étang Praillebard est géré selon la tradition Dombiste

Même si l'on ne connaît exactement ni la date de sa création ni celle de son assèchement, l'existence de l'étang Praillebard, mentionnée sur la carte ci-contre, était également attestée, avant les travaux, par la trace d'un bief ancien où devaient s'écouler les eaux.

Tandis que la Fondation se préoccupait dans une première étape de rénover les étangs existants - Boufflers et Riquet - l'idée se faisait jour, dès 1990, de recréer le moment venu l'ancien étang Praillebard situé sur un vaste terrain de 24 ha jouxtant Boufflers et face aux locaux de la Fondation.

Près de dix années séparent les premières démarches, suivies des études techniques nécessaires, et la remise en eau.

A l'issue de réflexions correspondant aux diverses préoccupations en présence - chasse, ornithologie, pisciculture, biodiversité - la décision a été prise de recréer un étang peu profond géré selon la tradition dombiste - évolage de deux ans suivi d'un assec d'un an - rappelé par Philippe Lebreton dans son éditorial.

Pour des espèces rares et protégées

Ce rythme favorise le développement d'espèces végétales rares ou protégées (Pilulaire à globule, Renoncule scélérate et bien d'autres encore...) qui s'épanouissent en milieu humide sur des berges en pente douce et parfois asséchées, là où une végétation haute et dense n'a pu déjà s'implanter ; sur ces vasières, de nombreux oiseaux se rassemblent après la nidification ou font halte lors des migrations.

Un étang peu profond géré ainsi est le domaine d'élection des limicoles - Vanneaux huppés, Barges à queue noire - aujourd'hui moins présents dans la Dombes que par le passé et dont on espère dorénavant le retour.

Sur les zones de faible profondeur se développent aussi des herbiers où les poissons viennent pondre au printemps. Le phytoplancton et le zooplancton s'y épanouissent, nourrissant ainsi les alevins.



A voir l'étang achevé et ses eaux "calmes et lisses", imagine-t-d'infrastructure que sa réalisation a nécessités ? On voit ici l'aménagement d'un embie - petit affluent par lequel versant s'écoulent vers l'étang. Il y a quatre autres entrées d'e



B. Castanier

Pour réaliser un site attrayant pour les oiseaux, il a d'abord fallu creuser, remuer, déplacer, remblayer, ériger 2,5 km de digue, en s'efforçant de perturber le moins longtemps possible la faune.



Photo prise à partir de la terrasse du Pavillon de Praillebard. Au fond, le lieu-dit "Le Mion" à Monthieux avec les bâtiments Derrière, la ceinture des monts du Bugey et plus au loin, un peu le Mont-Blanc enneigé, à 150 km de là. L'étang se remplit progressivement. Encore quelque temps et il

Une histoire contrastée au fil des siècles

C'est une histoire contrastée que celle des étangs de la Dombes. Leur existence est attestée dès le XIII^e siècle et les créations sont nombreuses jusqu'au XVIII^e siècle.

Puis ils sont jugés responsables de l'insalubrité et de la mortalité jusqu'à ce que la régression dommageable des zones humides justifie un retour du balancier en faveur de leur regain. ■

Régulation

On lit dans un ancien "Traité des eaux" :

"Souvent les Parlements autorisaient les seigneurs à créer des étangs, même en submergeant la propriété d'autres, sauf indemnité. Le propriétaire submergé conservait sur le sol transformé en étang certains droits et certaines servitudes".

Ainsi est apparu le système régulé reposant sur la double propriété qui restituait des droits au propriétaire initial pendant la période de culture.

Régression

A la fin de l'Ancien Régime, 2000 étangs couvrent près du quart du territoire de la Dombes.

Sous la Révolution, une loi de 1792 prévoit leur destruction lorsqu'ils peuvent "occasionner par la stagnation de leurs eaux des maladies épidémiques ou épizootiques ou être sujets à des inondations qui envahissent ou ravagent les propriétés inférieures".

Sous le Second Empire, la moitié d'entre eux disparaissent. Des primes incitent les propriétaires à l'assèchement.

En l'un d'un siècle occu d'he Sans rieu une man. En l'en c rêts vers Un ains



Service de la biodiversité

Recréation de biotopes

Ainsi avec une chaîne d'étangs dont deux sont en eau permanente et le troisième en régime d'alternance - et situés non loin des quatre étangs gérés par la Fondation Nationale pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage - la Fondation Pierre Vérots accroît l'attrait du domaine pour l'avifaune aquatique avec recréation de biotopes devenus rares.

Les études devraient montrer si, comme ce fut le cas pour Boufflers et Riquet, la flore et la faune colonisent rapidement le milieu qui leur est ainsi offert. Un suivi de la végétation est d'ores et déjà programmé.

Quant aux oiseaux, les premières observations, avant même que l'étang ait atteint le niveau d'eau prévu, donnent à penser qu'ils seront présents au rendez-vous, sur un site où la chasse ne sera pas permise. ■



B. Castanier

les travaux
les eaux du bassin
analogues.



B. Castanier

entre les arbres.
gauche,
era en eau.

Regain

2001, une loi Bérard marque un changement. En moins d'un siècle, les étangs vont de nouveau retrouver la situation antérieure. La Dombes va redevenir une région riche en eaux dormantes.

En 1992, une loi sur l'eau prend en considération les divers intérêts en présence, dont la biodiversité.

Le regain contrôlé des étangs est favorisé.

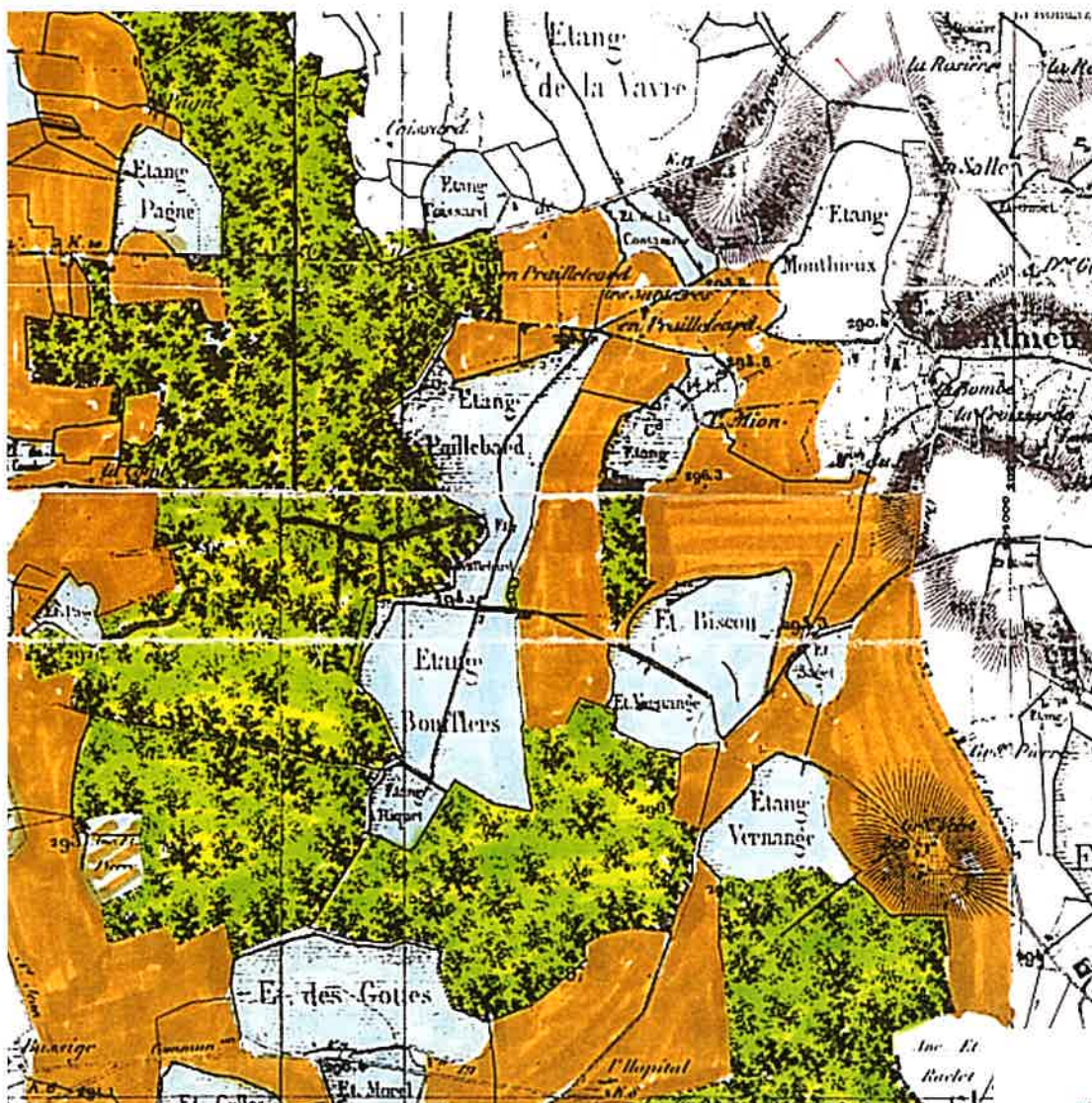
Des prescriptions incontournables

La création ou la remise en eau d'étangs de plus de 3 ha, tel que l'étang Praillebard, requiert une autorisation de la Préfecture, après enquête publique dans les communes concernées.

En outre, des prescriptions sont formulées qui tiennent compte des impératifs de gestion piscicole, de l'impact et des conditions de sécurité vis à vis des fonds voisins et des voies de communication, ainsi que de la préservation des paysages dombistes et de l'intérêt biologique des étangs.

C'est ainsi qu'à propos de ce dernier point est imposée la réalisation d'une portion de berges en pente douce favorisant la diversité végétale et celle des peuplements d'oiseaux auxquels elle offre des sites de nidification ou d'abri.

Il y a un siècle et demi...



Points et châtisseries

Sur cette carte hydrographique de la Dombes qui remonte à 1857 - presque un siècle et demi - l'ancien étang Praillebard, aujourd'hui recréé, est mentionné dans la continuité des étangs Boufflers et Riquet. C'est ensuite, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, que près d'un étang sur deux va être asséché. 3



Pour voir les Tortues sans être vu...

La Lettre a évoqué plusieurs fois l'étude relative à la confrontation entre la Cistude d'Europe et la Tortue de Floride dans des bassins spécialement créés à cet effet. On voit sur cette photo prise en hiver deux bassins dominés par leurs postes de guet nouvellement construits. Les observations sont ainsi effectuées sans aucune perturbation, à quelque moment que ce soit. Elles débutent après le lever du soleil et se terminent une heure après que la dernière tortue ait été vue en activité (généralement vers 20 heures en été). ■



Vue sur l'ensemble des installations dévolues aux tortues

B. Castanier

Le thou de l'étang Riquet remis à neuf

Le thou est, comme l'on sait, l'un des dispositifs qui permettent de maîtriser le niveau de l'eau d'un étang en actionnant - grâce à une tige métallique - une bonde dont l'ouverture commande l'évacuation de l'eau. Le thou de l'étang Riquet était très vétuste. Il n'était plus opérationnel et sa maçonnerie, plus ou moins disloquée, n'était plus étanche. Il vient d'être totalement rénové. Sans tarder, l'étang a recommencé à se remplir normalement. ■



B. Castanier

Le thou de l'étang Riquet en cours de travaux.



Voici le thou remis à neuf. Le bief central et la pêcherie sont en cours de remplissage. A l'arrière plan, l'étang Boufflers avec ses eaux aux couleurs d'un bleu roi.

B. Castanier



Parallèlement à l'étude sur le terrain de la compétition entre la Cistude d'Europe et la Tortue de Floride, la Fondation a été associée au cours des deux dernières années à diverses manifestations auxquelles ont pris part le Professeur Pierre Joly et son élève Antoine Cadi. Antoine Cadi, qui collabore à l'étude, a obtenu le Prix du Jeune Chercheur Golf Juan - Ville de Vallauris pour un mémoire sur le thème :

“Conséquences écologiques de l'introduction d'espèces animales et végétales”. ■

Responsable de la publication :

Jean Andriot, Président de la Fondation Pierre Vérots

Rédacteur en chef :

Marc Jouffroy, tél. et fax 01 47 88 17 91

Secrétaire de rédaction :

Nadine Eddé, tél. 01 42 91 55 89

Maquettiste :

Pascal Péguy

Fondation Pierre Vérots

Domaine de Praillebard
Saint-Jean-de-Thurigneux
01390 Saint-André-de-Corcy
Tél. 04 74 00 89 33

Une journée d'échanges techniques sur la réhabilitation hydrique

Plusieurs organismes s'intéressant à la protection du patrimoine naturel ont participé à Villefontaine, dans le département de l'Isère, à une journée d'échanges techniques sur la réhabilitation hydrique des zones humides.

Le Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels (CREN) en a assuré la mise en œuvre. Les échanges ont permis de réunir des responsables de la gestion des sites, des techniciens chargés des travaux ou de leur suivi ainsi que des chercheurs. Benoît Castanier a présenté au nom de la Fondation Pierre Vérots les solutions techniques adoptées pour la réhabilitation de l'étang Boufflers. Il a mis en valeur l'importance du cahier des charges et la nécessaire surveillance des travaux par le maître d'ouvrage (cf. le numéro spécial de *La Lettre* : n° 8 d'avril 1999). ■

